



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : oraisonconduite@orange.fr

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

FORFAIT CONDUITE SUPERVISÉE

Tarif si code effectué chez oraison conduite

1206 € TTC

Ce forfait comprend :

- 20h de conduite
- Les frais de gestion administrative
- Le kit pédagogique (livret d'apprentissage numérique, autocollant « A »).
- Une évaluation de départ
- 1 accompagnement à l'examen pratique
- 2H rdvp

❖ Facilité de paiement



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : oraisonconduite@orange.fr

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

Détails

- 20h de conduite : les heures de conduite sont effectuées individuellement et la durée est de 1h30 ou 2h par séance.
- Les frais de gestion administrative : Nous nous occupons des démarches liées à votre inscription via le site de l'ANTS.
- Le kit pédagogique comprend : 1 livret d'apprentissage qui vous sera remis au plus vite, 1 fiche de suivi, 1 autocollant « A » à l'obtention de votre examen pratique.
- Une évaluation de départ faite sur un PC avec un logiciel prévu à cet effet qui définira un volume prévisionnel d'heures de conduite, ce test est obligatoire avant la signature du contrat de formation.
- 1 rendez-vous préalable de 2 heures avec un ou plusieurs accompagnateurs. Ce rendez-vous a pour but d'orienter et d'aider les accompagnateurs ainsi que l'apprenant dans la phase « accompagnée ». Connaître les compétences acquises ou celles à acquérir, les comportements à adopter.
- Préparation des questions : Lors du passage à l'examen pratique du permis de conduire des questions vous seront posées sur les premiers secours ainsi que l'entretien du véhicule, nous vous y préparons.
- 1 accompagnement à l'examen pratique : Nous nous engageons à vous accompagner lors de l'épreuve de l'examen pratique du permis de conduire avec un véhicule en très bon état, une assurance valide.